



PRÉNOVEL (39)



**Extrait du Dictionnaire
GEOGRAPHIQUE,
HISTORIQUE et STATISTIQUE
Des communes de la Franche-Comté
De A. ROUSSET
Tome V (1854)**

Prénoé, Prénoel, village de l'arrondissement de Saint-Claude ; du canton de Saint-Laurent ; de la perception et du bureau de poste de la Rixouse ; succursale dont dépend la commune des Piards ; à 15 km de Saint-Laurent, 16 de Saint-Claude et 42 de Lons-le-Saunier. Altitude, 910^m.

Le territoire est limité au nord par Crilla et Grande-Rivière, au sud par les Piards et la Chaux-des-Prés, à l'est par Grande-Rivière et la Chaux-des-Prés et à l'ouest par Châtel-de-Joux. Les Janiers, Chez Jantet, les hameaux de Belbenoît, des Vuillaumets et des Berraud font partie de la commune.

Il est traversé par le chemin de grande communication n° 28, de Clairvaux à Morez ; par les chemins vicinaux tirant à Châtel-de-Joux, à Saint-Maurice, aux Piards, à la Chaux-des-Prés ; par les chemins des Janiers, de l'Aigle, des Vuillaumets, des Berraud et des Janiers aux Vuillaumets, et par l'embranchement des Vuillaumets au pont des Janiers ; par le bief Plotet, le bief Jacques et le ruisseau de la fontaine qui y prennent leurs sources ; par le bief Berraud et le bief d'Anchay. Le bief de Trémontagne sépare, sur une grande longueur, Prénoel de Grande-Rivière.

Le village occupe, avec les Piards, un agréable vallon entouré de montagnes que couronnent des forêts de sapins. Les maisons sont peu isolées, construites en pierre, couvertes en tavaillons et élevées la plupart d'un étage au-dessus du rez-de-chaussée.

Population : en 1790, 390 habitants ; en 1846, 397 ; en 1851, 383, dont 203 hommes et 180 femmes ; population spécifique par km carré, 47 habitants ; 84 maisons, savoir : à Prénoel, 16 ; aux Janiers, 33 ; aux Berraud, 9 ; aux Vuillaumets, 8, et au Belbenoît, 16 ; 87 ménages.

État civil : Les plus anciens registres de l'état civil datent de 1746.

Vocabulaire : saint Augustin. Avant 1745 et entre 1762 et 1766, voir Les Piards.

Série communale à la mairie depuis 1793, déposée aux Archives Départementales avant, où Prénoel a reçu les cotes 5 E 608/1 et /2. La série du Greffe a reçu les cotes 3 E 769, 3 E 6249 à 6253, 3 E 7947, 3 E 10053 à 10055 et 3 E 13045. Tables décennales : 3 E 1356 à 1364.

Microfilmé sous les cotes 1 Mi 186 et 187, 1 Mi 1196, 5 Mi 901, 5 Mi 1284 et 1285, 2 Mi 1143, 2 Mi 1860, 5 Mi 22 et 5 Mi 1185.

Cadastre : exécuté en 1833 : surface territoriale, 813^h 70^a divisés en 2415 parcelles que possèdent 177 propriétaires, dont 44 forains ; surface imposable, 805^h, savoir : 469 en bois et prés-bois, 156 en terres labourables, 113 en prés, 64 en pâtures, 3^h 25^a en sol et aisances de bâtiments et 21^a en friches, d'un revenu cadastral de 7.156 fr. ; contributions directes en principal, 1.892 fr.



Le sol, montagneux et peu fertile, produit de l'orge, de l'avoine, des pommes de terre, du chanvre, du foin et beaucoup de lin. On importe les 3/4 des céréales et le vin.

Le revenu réel des propriétés est de 2 fr. pour 0/0.

On élève dans la commune du bétail à cornes et quelques porcs qu'on engraisse; 20 ruches d'abeilles.

On trouve sur le territoire de la marne, des tourbières non exploitées, de la pierre ordinaire à bâtir et de taille et de la pierre à chaux.

Il y a trois fromageries dans lesquelles on fabrique annuellement 18.000 kg de fromages, façon Gruyère, de bonne qualité.

Les habitants fréquentent les marchés de Clairvaux, Saint-Claude et Moirans. Leur principale ressource consiste dans l'agriculture, le produit des fromageries, la confection des seaux et des cuveaux en sapin qu'ils vendent dans les pays de plaine.

Biens communaux : une église avec un cimetière à l'entour ; un presbytère construit en 1830 ; une maison commune, bâtie à la même époque, renfermant la mairie, le logement de l'instituteur, celui de l'institutrice et une salle d'étude, fréquentée en hiver par 75 élèves, dont 52 garçons et 23 filles ; 5 fontaines avec lavoirs et abreuvoirs ; une place publique très spacieuse ; une chapelle à côté de l'emplacement de l'ancienne église ; un cimetière hors d'usage à l'entour, et 472^h 97^a de bois, forêts de sapins, pâtures et terres labourables, d'un revenu cadastral de 2.063 fr.

Bois communaux : 301^h ; coupe annuelle, 5^h ; 300 arbres sapins et hêtres.

Budget : recettes ordinaires, 3.621 fr. ; dépenses ordinaires, 3.610 fr.

NOTICE HISTORIQUE

Entre la rive gauche de l'Ain et les hautes sommités du Jura, s'étend une longue lisière de terrain que les sires de Salins, de Monnet, de Montmoret et de Cuisel se disputaient, au XII^e siècle, avec un acharnement incroyable. D'une nature trop belliqueuse pour attirer sur leurs terres des colons étrangers, ces grands vassaux durent recourir aux communautés religieuses pour défricher et mettre en culture ce sol ingrat, entièrement recouvert de forêts. Les abbayes du Grandvaux, de Balerne, la chartreuse de Bonlieu entreprirent avec ardeur cette œuvre de civilisation. Les seigneurs de Vienne, aux droits des sires de Salins, fixèrent le centre de leur domination dans ces contrées au fort Chapex, dans le Grandvaux, les sires de Montmoret à Crilla et les sires de Cuisel à Clairvaux et à Châtel-de-Joux. Par des manœuvres habilement dirigées, Guy, abbé de Saint-Oyan-de-Joux, parvint, en 1282, à acquérir tous les droits que la maison de Vienne possédait dans le Grandvaux. Impuissant à défendre ses possessions contre l'avidité des tyrans qui l'entouraient, Etienne de Villars, abbé de ce monastère, recourut à la protection de Jean de Chalon-Arlay I^{er}, et lui inféoda, en 1301, le territoire compris entre le Grandvaux et le mont de l'Eschine, c'est-à-dire le vallon de Prénovel et des Piards. C'est probablement à partir de cette époque que des colons, attirés du canton de Vaud, vinrent peupler ce désert où ils importèrent les traditions de leur pays, telles que la croyance aux dames vertes, aux génies familiers des moissons et des étables. Nous avons rapporté dans notre article sur les *Piards* toutes les circonstances qui amenèrent la division de ce territoire entre les sires de l'Aigle, de Clairvaux et l'abbaye de Saint-Claude. L'indécision des limites fut une cause perpétuelle de troubles et de procès entre les seigneurs de Crilla, de Saint-Maurice, de l'Aigle et les habitants du Grandvaux. Chaque sentence rendue pour fixer les points de délimitation, était une source de difficultés nouvelles. Les pauvres paysans de Prénovel, plongés dans la plus profonde ignorance et dans une apathie désespérante, restaient spectateurs impassibles devant tous les actes qui les dépouillaient de leurs forêts, de leurs communaux et même de leurs propriétés particulières.

Le 23 avril et le 27 juillet 1527, Pierre de la Baume, abbé de Saint-Oyan, et Marie de Chalan, veuve de Claude de Vaudrey, dame de l'Aigle, acensèrent à leurs sujets de Prénovel la Combe-Raillard et le Briolet, qui avaient toujours dépendu de Saint-Maurice et de Crilla et qui formaient la limite extrême du bailliage d'aval. Ce terrain était occupé alors par plusieurs familles qu'on tenta de faire déguerpir, mais en

vain. Une contestation s'engagea : le parlement y fit plusieurs descentes, et néanmoins le procès durait encore en l'an XI.



Paroisse : Prénovel dépendait de la paroisse de l'Abbaye du Grandvaux. L'éloignement de l'église, la difficulté des chemins, l'abondance des neiges, la multitude de torrents dangereux qu'il fallait traverser, furent autant de motifs qui décidèrent les habitants à ériger dans leur village, le 9 octobre 1509, une chapelle que venait desservir un vicaire. Cette chapelle, dédiée à saint Théodule, fut érigée en église succursale pour Prénovel, les Berraud et les Janiers, par un décret de Mgr l'évêque de Saint-Claude, du 14 août 1770. Quelques années après, les habitants du hameau des Janiers demandèrent à ériger à leurs frais, dans leur hameau, une église qui recevrait le titre de cure et qui aurait dans ses dépendances Prénovel et les Piards. Ce projet éprouva tant d'opposition qu'il fut repoussé.

Église : L'église, bâtie en 1509 et dédiée à saint Théodule, était d'une construction remarquable et méritait d'être conservée. Il n'en reste qu'une chapelle au milieu de l'ancien cimetière. L'église actuelle, élevée en 1829, est dédiée à saint Augustin, dont on célèbre la fête le 28 août. Elle occupe le sommet d'une éminence et se compose d'un clocher, d'une tribune, de trois nefs, d'un chœur, d'un sanctuaire semi-octogonal, de deux sacristies et de deux tribunes sur les sacristies. L'intérieur est voûté et décoré de pilastres et de colonnes de l'ordre dorique. Le clocher est couronné par un dôme.

Bibliographie : Annuaire du Jura, année 1854.— Archives de la préfecture du Jura.